

Nom - prénom :

Adresse :

Adresse mail :

Je suis : *Un homme*

Une femme

Date de naissance :

Je suis candidat pour être membre
du comité de quartier de :

Centre la Dell Francbois Laboratoire/Micheville Mandelot Marie-Curie

Ce que je peut apporter au comité / mes motivations :

Signature :

Comités DE QUARTIER

Francbois – Centre – la Dell
Laboratoire/Micheville - Mandelot - Marie Curie



PARTICIPEZ ACTIVEMENT À LA VIE DE VOTRE QUARTIER !

Les informations recueillies vous concernant sont confidentielles et font l'objet d'un traitement par la municipalité d'Audun le Tiche
Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de celles-ci en vous adressant
à :citoyennete@audun-le-tiche.fr

Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés
Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016,

relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation
de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

Candidatures ouvertes du 20 janvier au 18 février 2022
Renseignements et inscriptions en Mairie
12 Rue du Maréchal Foch, 57390 Audun-le-Tiche
03 82 59 15 00/ citoyennete@audun-le-tiche.fr



“ Votre municipalité a la volonté de développer des outils et procédures favorisant la participation et l'implication des citoyens dans la vie démocratique de la collectivité. Il s'agit d'organiser leur participation au débat, à la réflexion collective et à l'élaboration des réponses aux problèmes qui les concernent.

Dans cette optique, nous avons souhaité impulser cette dynamique par la création de **six comités de quartiers**. ”

Viviane FATTORELLI, Maire d'AUDUN LE TICHE

UN COMITÉ POUR QUOI FAIRE ?

Un comité de quartier est un lieu d'information, d'écoute, de débats et d'expression concernant l'aménagement, l'animation et l'amélioration du cadre de vie du quartier. C'est une instance de **réflexion**, mais aussi **d'action** et de mise en œuvre de projets concrets à destination des **habitants du quartier** concerné.



UN COMITÉ POUR QUI ?

Ce comité concerne **toute personne** habitant au sein du quartier. Il est composé de représentants du quartier qui après candidature, sont nommés par la commission démocratie participative de la municipalité. L'objectif est d'être le plus **représentatif** possible de la population dans sa diversité et sa pluralité (membres cooptés, parité, diversité des lieux et diversité des âges).

Toute personne, dès lors qu'elle est majeure et qu'elle jouit de ses droits civiques, peut candidater.

UN COMITÉ QUI AGIT COMMENT ?

Les comités de quartiers se réunissent en moyenne 3 fois par an (voire davantage si nécessaire). Ils établissent un état des lieux de leur quartier, ciblent les points d'amélioration en lien avec les thématiques qui les concernent, élaborent des **propositions** d'actions et au final disposent d'un **budget de fonctionnement** qui leur permet de mettre en œuvre **concrètement** ces actions. Nous souhaitons qu'à Audun-le-Tiche, les comités aient non seulement une parole à faire entendre, mais aussi des propositions à émettre et surtout du **pouvoir d'agir** !



UN COMITÉ QUI AGIT SUR QUOI ?

Le comité de quartier peut intervenir sur **toutes les thématiques** relatives à la vie de son quartier, tant au niveau du cadre de vie que de l'environnement, du sport, de la culture ou tout autre sujet qu'il jugera nécessaire d'aborder.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES COMITÉS DE QUARTIER



Francbois

Centre

La Dell

Mandelot

Marie Curie

Laboratoire/
Michéville
(Hors plan)

CRÉATION DES COMITÉS DE QUARTIER : RÉTROPLANNING

Du 20 janvier
au 18 février
**Appel
à candidature**

Du 21 février
au 25 février
Dépouillement

Fin février
**Nomination
des membres
des comités de
quartier**

Candidature à remplir au verso